

«Aux Facultés N-D de la Paix de Namur, il nous a fallu plusieurs années pour obtenir l'écoute et le respect de la direction. Et ce n'est toujours pas si évident, malgré les droits que nous avons acquis. C'est ce qui a forgé notre décision d'agir pour le respect des normes fondamentales du travail, ici et ailleurs», explique Françoise Dufour, déléguée principale.



Facultés universitaires de Namur «Notre propre expérience de délégués a forgé notre décision d'agir»

Le 12 mai dernier, les enseignants et les étudiants des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur ont été sensibilisés au travail décent lors d'un repas de midi. Fabienne Dufour, déléguée principale CNE aux Facultés, nous explique les motivations de l'équipe syndicale à mener cette campagne à bien.

Comment avez-vous décidé de mener une action autour du travail décent aux Facultés de Namur? Quels objectifs poursuivez-vous?

La proposition est venue de la permanente CNE du secteur, Isabelle Laloy. J'y ai personnellement adhéré très vite, parce qu'il s'agit d'une campagne positive dans le sens où le problème ne se posait pas directement dans l'institution, mais qu'il s'agissait d'une action en faveur des travailleurs exploités dans le monde.

Ensuite, en discutant en équipe, nous avons progressé ensemble dans la

réflexion. Si, à l'heure actuelle, nous sommes écoutés dans l'institution, si nous pouvons y agir au niveau syndical, c'est justement parce que nous avons acquis la liberté d'association.

Il s'agit d'une liberté fondamentale, les enjeux qui y sont liés sont les enjeux de l'action syndicale même. Il n'est pas aisé de faire les liens entre la situation chez nous et dans d'autres pays, pas aisé non plus de l'expliquer aux employés et travailleurs d'ici, c'est vrai. Mais ici, aux Facultés, il nous a également fallu plusieurs années pour obtenir l'écoute et le respect de la direction. Et ce n'est toujours pas si évident, malgré les droits que nous avons acquis. Nous l'avons encore vécu dernièrement lors d'un CE au cours duquel nous nous sommes battus pour obtenir une régularisation de primes pour le personnel, y compris les ouvriers.

Cette expérience a forgé notre décision d'agir pour le respect des normes fondamentales du travail, ici et ailleurs. Et nous avons projeté une action de sensi-

bilisation et d'action autour du travail décent sur le temps de midi.

Quelles étapes ont été nécessaires pour réaliser votre action? Avez-vous rencontré des difficultés?

Nous nous sommes d'abord adressés à la direction, en demandant l'accord du recteur, le Père Scheuer, pour organiser un stand Travail décent à l'Arsenal, le restaurant universitaire des Facultés. Nous n'avons rencontré aucune difficulté à ce niveau-là. Il a très vite marqué non seulement son accord, mais son soutien à notre action.

Ensuite, nous avons pris contact avec la FUCID (Forum universitaire pour la coopération internationale et le développement), l'ONG des Facultés. Et c'est ensemble que nous avons mené notre action «temps de midi», le 12 mai.

Notre 1^{ère} décision a été d'informer les membres du personnel, via un courrier leur expliquant les enjeux de la campagne ainsi que les objectifs de l'action. Nous avons joint au courrier une carte

L'équipe syndicale des FUNDP qui a organisé l'action Travail décent au restaurant universitaire



d'action et nous les avons invités à déjà signer la carte et la déposer dans une urne que nous avons déposée à l'accueil, avant l'action.

Puis, nous avons mené l'action comme prévu le 12 mai: mise en place des sets de table sur les plateaux-repas, stand d'information avec invitation à signer la carte d'action et distribution des badges «*Je ne suis pas un outil*».

Nous avons touché un public relativement vaste: non seulement les professeurs et les étudiants des Facs, mais aussi des élèves des écoles des environs et des visiteurs d'un salon qui se tenait à l'Arsenal au rez-de-chaussée.

Comment l'action a-t-elle été reçue?

L'accueil a été très positif. Pourtant, nous travaillons dans un milieu où nous sommes parfois submergés de pétitions en tout genre à signer. Mais les personnes présentes ont répondu favorablement à notre action.

Un léger regret cependant: nous avons recueilli une soixantaine de cartes signées, c'est vrai que nous espérons plus. Mais nous sommes certains que notre action de sensibilisation aux droits fondamentaux des travailleurs a porté plus loin que ce seul résultat. Nous comptons poursuivre notre action au-delà de cette animation ponctuelle par une démarche en Conseil d'entreprise pour demander si la direction serait d'accord de faire signer aux fournisseurs des FUNDP une convention qui les obligerait à respecter les normes internationales du travail. Ceci est évidemment un travail de plus longue haleine. Nous espérons aussi que la campagne pourra être renouvelée l'année prochaine.

On imagine souvent que le monde de l'enseignement, et particulièrement universitaire, est protégé, et finalement peu confronté, par exemple, aux problèmes

que vivent actuellement les travailleurs d'autres secteurs, confrontés aux fermetures d'entreprises, au chômage économique, etc. Parler de travail décent dans ce cadre, n'est-ce pas plutôt jouer sur la «corde sensible» des enseignants que sur leur conviction d'une nécessaire solidarité entre les travailleurs?

Les travailleurs du monde enseignant ne sont pas plus «à l'abri» que les autres travailleurs. En fait, nous vivons actuellement une situation qui inquiète profondément les travailleurs des universités et hautes écoles.

Suite à diverses décisions politiques, dont le processus de Bologne a été le sommet, nous sommes dans un processus de fusion de tous les établissements en trois très grandes académies. Ces académies vont regrouper les établissements et institutions sur une base confessionnelle, c'est-à-dire qu'il y aura un grand pôle reprenant les établissements de la Communauté française, un deuxième pôle constitué par les établissements de l'enseignement libre non confessionnel et un troisième pôle de l'enseignement libre catholique, dont nous ferons partie avec l'UCL (Louvain-la-Neuve), les FUCAM (Mons) et les FUSL (Bruxelles).

Cette fusion doit s'opérer dans des délais extrêmement courts, puisqu'elle doit être réalisée pour le 15 septembre 2010. Elle donnera lieu à une révision globale des statuts des membres du personnel, ce qui les inquiète évidemment beaucoup vu le peu d'informations qui leur sont transmises à l'heure actuelle.

De plus, en tant qu'équipe syndicale, nous devons faire face à une certaine résistance des recteurs des différentes institutions à nous concerter sur les enjeux de cette fusion pour les tra-

vailleurs. Nous avons d'ailleurs dû récemment leur rappeler que nous devons être non seulement informés mais concertés sur les modifications qui pourraient intervenir au niveau de l'emploi.

À ce titre, notre premier objectif est de défendre la garantie d'emploi pour tous les travailleurs et nous comptons bien nous faire entendre!

Vous voyez, même ici, alors que nous disposons de droits de représentation des travailleurs, il ne va pas de soi de les faire respecter. Nous devons être solidaires des travailleurs du monde qui se battent pour acquérir ces droits à leur tour. Et se faire respecter en tant que travailleurs. Et cela est et reste également un enjeu pour nous, ici. Savez-vous que, lors des négociations dans le secteur de l'enseignement, les universités ne sont pas concertées? Nous pouvons seulement être présents, nous sommes des invités, pas des interlocuteurs. Ce qui représente un problème pour nous, vu les différents statuts que nous connaissons dans notre secteur.

Nous avons dès lors rédigé un mémorandum, notre cahier de revendications, et nous l'avons envoyé aux différents partis politiques. Nous allons prendre le temps d'analyser leurs réponses.

Vous voyez, le monde de l'Université n'est pas aussi protégé que l'on pourrait croire. Les travailleurs vivent également des situations d'incertitude quant à leur avenir, des statuts différents, etc. C'est pourquoi nous menons ici, aux Facultés, une continuelle sensibilisation des travailleurs à leurs droits et aux droits du monde du travail dans sa globalité. Et nous comptons bien continuer, avec notre nouvelle équipe d'élus CNE!

| Propos recueillis
par Laurence Prignon |

